



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 67228

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la fermeture des petits blocs chirurgicaux. Il souligne combien le choix de la sécurité des patients soumis à opération chirurgicale est bien évidemment supérieur au principe conservateur de la proximité. Il lui demande de lui préciser les risques encourus par les patients, la nature ainsi que la fréquence des accidents recensés dans les services de petite chirurgie.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67228

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12199

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)